



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU/

COPIE DE RÉOLUTION

Extrait du livre des délibérations de la Municipalité de Saint-Simon, lors d'une séance ordinaire du conseil, tenue le 3 novembre 2015.

À laquelle étaient présents: Monsieur le maire Normand Corbeil et Messieurs les conseillers :

#1 – Patrick Darsigny

~~#2 – André Drapeau~~

~~#3 – Alexandre Vermette~~

#4 – Simon Giard

#5 – Bernard Beauchemin

#6 – Réjean Cossette

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire.

Était également présente, madame Sylvie Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim. Les conseillers André Drapeau et Alexandre Vermette sont absents.

RÉSOLUTION # 235-11-2015

Calendrier régissant les séances ordinaires du conseil de l'année 2016

Considérant que l'article 148 du *Code Municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, sur proposition de Simon Giard, il est résolu, à l'unanimité:

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2016**, qui se tiendront les mardis et qui débiteront à **20h00** :

12 janvier – 2 février – 1 mars – 5 avril – 3 mai – 7 juin – 5 juillet – 6 septembre – 4 octobre – 1 novembre & 6 décembre 2016
--

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, conformément à la loi qui régit la municipalité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à Saint-Simon, ce 5^e jour de novembre 2015.

Normand Corbeil

Maire

Sous réserve d'adoption du procès-verbal par le conseil de la Municipalité de Saint-Simon lors d'une séance ultérieure.

Sylvie Viens

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim